



Analyse individuelle et aménagement des conditions de travail

Étude de poste – Préconisation médicale / Salarié RQTH

Objectifs

Accompagner l'entreprise dans la mise en œuvre d'aménagements adaptés pour un salarié ayant une préconisation de la médecine du travail ou bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

L'objectif est de traduire les recommandations médicales en solutions concrètes, conciliant santé du salarié, maintien dans l'emploi et performance de l'organisation.

Contenu de l'intervention

- Analyse des préconisations médicales.
- Entretiens avec le salarié, le manager et les acteurs RH/handicap.
- Observation et analyse ergonomique du poste de travail.
- Identification des contraintes et écarts avec les capacités du salarié.
- Propositions d'aménagements techniques, organisationnels et environnementaux.
- Restitution des préconisations et remise d'un rapport.

Livrables

- Rapport ergonomique avec diagnostic et plan d'action hiérarchisé.
- Restitution orale auprès des parties prenantes.

Modalités

- Intervention sur site : 1 à 2 demi-journées selon la complexité du poste.
- Remise du rapport : sous 10 jours ouvrés après l'intervention.
- Possibilité de suivi et d'accompagnement complémentaire.

Bénéfices pour l'entreprise

- Maintien dans l'emploi sécurisé et durable.
- Réponse opérationnelle aux préconisations médicales.
- Réduction des risques professionnels (TMS, fatigue, inaptitude).
- Valorisation de la politique handicap et QVCT.